

Département de l'Hérault

Commune de Brissac



*Création de la station d'épuration du  
hameau de Coupiac*

## Rapport d'analyse des offres



Référence dossier	BRI/EU03
Chef de projet :	C.HUBICHE
Chargé d'études :	C.HUBICHE
Phase :	ACT
Version :	1
Date :	08/07/2016
Vérification :	L.SANTAMARIA

## **Sommaire**

Sommaire .....	2
I - RAPPEL SUR LE MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES .....	4
Jugement et classement des offres .....	4
II - ANALYSE DES OFFRES RECUES.....	9
2.1- Offre du groupement EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT.....	9
2.1.1 Analyse du critère prix.....	9
2.1.2 Analyse du critère technique .....	9
2.2- Offre de l'entreprise SEVIGNE.....	10
2.2.1 Analyse du critère prix.....	10
2.2.2 Analyse du critère technique .....	10
2.3- Offre de l'entreprise SERPE.....	12
2.3.1 Analyse du critère prix.....	12
2.3.2 Analyse du critère technique .....	12
2.4- Offre de l'entreprise SAUR .....	14
2.4.1 Analyse du critère prix.....	14
2.4.2 Analyse du critère technique .....	14
2.5- Offre de l'entreprise ISTEEL .....	16
2.5.1 Analyse du critère prix.....	16
2.5.2 Analyse du critère technique .....	16
2.6- Offre de l'entreprise LACOMBE BONNET .....	17
2.6.1 Analyse du critère prix.....	17
2.6.2 Analyse du critère technique .....	17
2.7- Conclusion du maître d'œuvre.....	18
2.7.1 - EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT .....	18
2.7.3 – SEVIGNE .....	18
2.7.3 – SERPE .....	19
2.7.4 – SAUR .....	19
2.7.5 – ISTEEL .....	20
2.7.6 – LACOMBE BONNET .....	20
III- ANALYSE DES OFFRES APRES NEGOCIATION.....	21
3.1- Offre du groupement EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT.....	21
3.1.1 Analyse du critère prix.....	21

3.1.2 Analyse du critère technique .....	21
3.2- Offre de SEVIGNE .....	22
3.2.1 Analyse du critère prix.....	22
3.2.2 Analyse du critère technique .....	22
3.3- Offre de SERPE .....	24
3.3.1 Analyse du critère prix.....	24
3.3.2 Analyse du critère technique .....	24
3.4- Offre de SAUR.....	25
3.4.1 Analyse du critère prix.....	25
3.4.2 Analyse du critère technique .....	25
3.5- Offre de ISTEEP.....	26
3.5.1 Analyse du critère prix.....	26
3.5.2 Analyse du critère technique .....	26
3.6- Offre de LACOMBE BONNET .....	27
3.6.1 Analyse du critère prix.....	27
3.6.2 Analyse du critère technique .....	27
3.7- Conclusion du maître d'œuvre.....	28
3.7.1 Analyse critères prix .....	28
3.7.2. Analyse critère technique.....	28
3.7.3. Analyse multi-critère .....	29
3.7.4. Proposition du maître d'œuvre.....	30

## I - RAPPEL SUR LE MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

### **Mode et type de consultation :**

Le présent marché passé après mise en concurrence est soumis aux dispositions du décret du 27 mars 2016. Il s'agit d'une procédure adaptée conformément à l'article 22 du décret du 27 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux marchés de défense ou de sécurité.

### **Modalités d'attribution :**

Le marché de travaux n'est pas alloti.

### **Critères utilisés pour l'attribution du marché :**

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 51 à 59 du décret du 27 mars 2016.

#### **Jugement et classement des offres**

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 51 à 59 du décret du 27 mars 2016. En vertu de l'article 58 du décret du 27 mars 2016, le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le règlement de la consultation, critères hiérarchisés résumés ci-dessous.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Valeur technique	60%
2-Prix des prestations	40%

#### **1/Valeur technique (au vu du mémoire technique spécifiquement rédigé par le candidat) : 60%**

Chaque sous-critère sera noté sur une échelle allant de 0 à 5 maximum selon le dispositif ci dessous :

Appréciation de la rubrique	Note
Non fournie	0
Très insuffisant	1
Insuffisant	2
Moyennement satisfaisant	3
Satisfaisant	4
Très satisfaisant	5

<b>Critères d'évaluation de la note technique (Note VT sur 100)</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Points maxi</b>
- Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	5	25 points
- Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	5	25 points
- Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage	4	20 points
- Notice justifiant le planning prévisionnel proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	3	15 points
- Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	2	10 points
- Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	1	5 points
<b>TOTAL</b>		100 points

100 points seront attribués au candidat dont la note technique est la meilleure.

A cette note, sera affecté le coefficient de pondération : 60%.

**2/Prix : 40%.**

Une note de 100 est affectée à l'offre la moins disante (OMD) en fonction des DQE (Détail quantitatif estimatif) fournis pour la consultation.

La note de l'offre de prix de chaque candidat (OPC) sera calculée selon comme suit :

$$\frac{100 \text{ (rapport à la note maxi)} \times \text{OMD}}{\text{OPC}}$$

A cette note, sera affecté le coefficient de pondération : 40%.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau des prix unitaires figurant dans l'offre d'un candidat, celles-ci seront automatiquement corrigées pour le jugement de l'offre. Si, l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'entité adjudicatrice procédera à une première analyse des offres puis sélectionnera l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'issue de cette première analyse, l'entité adjudicatrice se réserve le droit de négocier les offres avec tous les candidats qui auront remis une offre. Ces négociations, pouvant porter sur les aspects techniques et/ou financiers des offres, se feront dans le respect des principes fondamentaux énoncés à l'article 1 du décret du 27 mars 2016. Ces discussions permettront, le cas échéant, de procéder à une mise au point des composantes du marché (y compris la correction des éventuelles erreurs matérielles) avec les candidats.

L'entité adjudicatrice se réserve le droit de fixer, si elle le juge nécessaire, le nombre de candidats admis à négocier. Il ne sera pas inférieur à trois (sauf si le nombre de candidats n'est pas suffisant). A cette fin, et ensuite de la première analyse des offres effectuée par l'entité adjudicatrice, celle-ci pourra soit convoquer par courrier, le ou les candidats à une réunion dite de négociation à une date fixée dans le courrier, soit décider d'envoyer un courrier dit de négociation à chacun des candidats. Les candidats devront soit se rendre à la réunion dite de négociation, soit répondre par courrier au courrier dit de négociation. Ensuite de la réunion de négociation, les candidats renverront à l'autorité compétente un acte d'engagement et éventuellement le cadre du mémoire technique tels que modifiés ensuite des négociations. Si la négociation se fait par courrier, les candidats répondront par courrier à cette négociation en renvoyant un acte d'engagement et éventuellement le cadre de leur mémoire technique tel que résultant des négociations. Il est précisé ici que ces négociations pourront inclure plusieurs cycles.

Au terme des négociations, l'entité adjudicatrice attribue le marché ou met fin à la procédure.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats et attestations de l'article 48 du décret du 27 mars 2016. Le délai imparti par l'entité adjudicatrice à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

**Estimation du Maître d'œuvre : 292 700 € H.T**

6 offres ont été reçues avant la date limite du 26 mai 2016 et ouvertes le 26 mai 2016.

Ouverture des enveloppes

	ENTREPRISE	Candidature	Offre				
		Suivant article 5 du RC	AE	CCAP	CCTP	DPGF	Mémoire technique avec planning
N°1	Groupement EPURE NATURE/BENOITP/AGROENVIRONNEMENT	Conforme	X 298 195,31 € HT	X	X	X	X
N°2	SEVIGNE	Conforme	X Base : 309 000 € HT Variante : 219 000 € HT	X	X	X	X
N°3	SERPE	Conforme	X Base : 295 384,60 € HT Variante : 241 679,09 € HT	X	X	X	X
N°4	SAUR	Conforme	X Base : 292 040,00 € HT Variante : 232 649,00 € HT	X	X	X	X

<b>N°5</b>	<b>ISTEEP</b>	<b>Conforme</b>	<b>X</b> <b>270 200,00 € HT</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>N°6</b>	<b>LACOMBE BONNET</b>	<b>Conforme</b>	<b>X</b> <b>303 300,00 € HT</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

## II - ANALYSE DES OFFRES RECUES

### 2.1- Offre du groupement EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT

#### 2.1.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
<b>1- EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT</b>	298 195,31 €	100 x OMD/OPC	73,44

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF.

L'offre du groupement EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 298 195,31 pour les travaux à réaliser. L'entreprise propose des moins valus dans son mémoire technique mais les montants ne sont pas indiqués dans le DPGF.

Aucune variante technique ou financière n'a été proposée.

#### 2.1.2 Analyse du critère technique

<b>1- EPUR NATURE</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>28</b>		<b>100 points</b>	<b>91</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : mémoire technique complet et parfaitement conforme au cahier des charges						

## 2.2- Offre de l'entreprise SEVIGNE

### 2.2.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- SEVIGNE - Offre de Base	309 000,00 €	100 x OMD/OPC	91,00
2- SEVIGNE - Variante	219 000,00 €	100 x OMD/OPC	100,00

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul ou de concordance: aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF.

L'offre de l'entreprise SEVIGNE est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 309 000,00 pour les travaux à réaliser. SEVIGNE propose en variante technique la réalisation d'une filière monoétage avec une recirculation pour un coût de 219 000,00 € HT.

### 2.2.2 Analyse du critère technique

2-SEVIGNE - OFFRE DE BASE						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Très Satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>27</b>		<b>100 points</b>	<b>93</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique :</b> Très bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

<b>2-SEVIGNE - VARIANTE</b>						
<b>Critères de notation</b>	<b>Commentaires sur l'offre</b>	<b>Note maxi</b>	<b>Note du candidat</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Points maxi</b>	<b>Note du candidat</b>
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Moyennement satisfaisant	5	3	5	25 points	15
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Moyennement satisfaisant	5	3	4	20 points	12
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>27</b>		<b>100 points</b>	<b>82</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques. La variante proposée avec un dimensionnement de 1,2 m <sup>2</sup> /EH est un peu sous-dimensionné. De plus, la variante proposée présente une solution moins performante que système double étage mais permettra de respecter les objectifs de rejet.						

## 2.3- Offre de l'entreprise SERPE

### 2.3.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
3 - SERPE - Offre de base	295 384,60 €	100 x OMD/OPC	92,36
3 - SERPE - Variante	272 379,09 €	100 x OMD/OPC	94,66

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF sur l'offre de base. Par contre sur la variante, on note une erreur de calcul. Le coût calculé est de 272 379,09 € HT.

L'offre de l'entreprise SERPE est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 295 384,60 pour les travaux à réaliser. Une variante a été proposée qui consiste à mettre en place des filtres plantés de roseaux avec une surface calculée en fonds de bassin et des rampes en PEHD pour le 2<sup>ème</sup> étage pour un montant de 272 379,09 € HT.

### 2.3.2 Analyse du critère technique

<b>3 - SERPE - Offre de base</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très Satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>28</b>		<b>100 points</b>	<b>91</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

<b>3 - SERPE - Variante</b>						
<b>Critères de notation</b>	<b>Commentaires sur l'offre</b>	<b>Note maxi</b>	<b>Note du candidat</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Points maxi</b>	<b>Note du candidat</b>
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	4	25 points	16
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Moyennement satisfaisant	5	3	4	20 points	12
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>26</b>		<b>100 points</b>	<b>78</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique un peu brouillon mais qui répond au besoin du chantier et à ses problématiques. Cependant la variante déroge au CCTP sur certain point notamment la superficie des casiers en surface alors qu'elle est demandée en fonds et des rampes PEHD à la place de l'INOX.						

## 2.4- Offre de l'entreprise SAUR

### 2.4.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
4 - SAUR - Base	292 000,00 €	100 x OMD/OPC	92,70
4 - SAUR - Variante	232 649,00 €	100 x OMD/OPC	98,64

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF.

L'offre de l'entreprise SAUR est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 292 040,00 pour les travaux à réaliser. SAUR propose en variante technique la réalisation d'une filière monoétage avec une recirculation pour un coût de 232 649,00 € HT.

### 2.4.2 Analyse du critère technique

4 - SAUR - Offre de Base						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Très satisfaisant	5	5	4	20 points	20
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>30</b>		<b>100 points</b>	<b>100</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : très bon mémoire technique très complet et parfaitement conforme au cahier des charges						

<b>4 - SAUR - Variante</b>						
<b>Critères de notation</b>	<b>Commentaires sur l'offre</b>	<b>Note maxi</b>	<b>Note du candidat</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Points maxi</b>	<b>Note du candidat</b>
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Moyennement satisfaisant	5	3	4	20 points	12
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>29</b>		<b>100 points</b>	<b>87</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques. Cependant, la variante proposée présente une solution moins performante bien que répondant aux objectifs de rejet. En outre, elle demande quelques adaptations pour optimiser son fonctionnement.						

## 2.5- Offre de l'entreprise ISTEED

### 2.5.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
5 - ISTEED	270 200,00 €	100 x OMD/OPC	94,88

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF.

L'offre de l'entreprise ISTEED est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 270 200,00 pour les travaux à réaliser.

Aucune variante technique ou financière n'a été proposée.

### 2.5.2 Analyse du critère technique

5- ISTEED						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>26</b>		<b>100 points</b>	<b>88</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

## 2.6- Offre de l'entreprise LACOMBE BONNET

### 2.6.1 Analyse du critère prix

**OMD = 219 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
6 - LACOMBE BONNET	303 300,00 €	100 x OMD/OPC	91,57

\* = « Offre la moins disante »

Erreurs de calcul : aucune erreur de calcul n'a été décelée sur le DPGF.

L'offre de l'entreprise LACOMBE BONNET est entièrement conformes aux termes du CCTP pour un montant en € HT de 303 300,00 pour les travaux à réaliser.

Aucune variante technique ou financière n'a été proposée.

### 2.6.2 Analyse du critère technique

<b>6- LACOMBE BONNET</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Moyennement satisfaisant	5	3	4	20 points	12
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Satisfaisant	5	4	3	15 points	12
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>23</b>		<b>100 points</b>	<b>76</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

## 2.7- Conclusion du maître d'œuvre

Conformément à l'article 6 du Règlement de Consultation, nous avons réalisé une négociation avec l'ensemble des candidats.

Chaque candidat a été interrogé sur certains points techniques et il leur a été demandé de remettre leur dernière offre de prix avant le 24 juin 2016 avant 16 h 00.

Les questions par candidat étaient les suivantes :

### 2.7.1 - EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT

1 – Dégrilleur : votre prévoit un dégrilleur droit alors que le CCTP demandais un tamis à vis compacteur – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens ;

2 – Est-ce que les surfaces des filtres annoncées dans votre mémoire sont les surfaces en fonds de filtre conformément aux exigences du CCTP ? ;

3 – Nous souhaitons augmenter le nombre de point d'injection sur les filtres du 1<sup>er</sup> étage en les passant à 8 par casiers – Veuillez modifier votre offre dans ce sens ;

4 – Dans votre mémoire technique, vous proposez plusieurs moins values qui sont :

- Suppression du regard à vanne et du débitmètre électromagnétique et automatisation de l'alternance de l'étage 1 ;
- Suppression du regard à vanne manuelle et automatisation de l'alternance de l'étage 2 ;
- Plantation à raison de 4 u/m<sup>2</sup> sur 50 % de la surface autour des pointes d'alimentation ;
- Pose de clôture à maille soudée.

Nous souhaitons connaitre le montant des moins-value- que cela entraîneraient dans la mesure où ces moins-values seraient retenues.

### 2.7.3 – SEVIGNE

1 – Dégrilleur : votre prévoit un dégrilleur droit alors que le CCTP demandais un tamis à vis compacteur – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens ;

2 – Veuillez préciser l'alimentation des casiers : 1 rampe par casier pour le 1<sup>er</sup> étage et 2 rampe pour le 2<sup>ème</sup> ? ;

3 – Le CCTP demandait la création de regard de mise en charge en sortie des filtres. Veuillez préciser votre offre sur ce point ;

4- Pour la variante monétage, veuillez préciser comment sera réalisée la recirculation ;

5- Pour la variante monoétage, nous souhaitons qu'il soit mis en place une couche de sable fin sur la surface des filtres (épaisseur environ 10 cm) – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens.

### 2.7.3 – SERPE

1 – Dégrilleur : votre prévoit un dégrilleur droit alors que le CCTP demandais un tamis à vis compacteur que vous proposez en option. Cette option est celle qui est conforme au CCTP – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens ;

2 – Nous souhaitons augmenter le nombre de point d'injection sur les filtres du 1<sup>er</sup> étage en les passant à 8 par casiers – Veuillez modifier votre offre dans ce sens ;

3 – Le CCTP demandait la création de regard de mise en charge en sortie des filtres. Veuillez préciser votre offre sur ce point.

### 2.7.4 – SAUR

1 – Le CCTP demandait la création de regard de mise en charge en sortie des filtres. Veuillez préciser votre offre sur ce point (offre de base et variante) ;

2 – Nous souhaitons augmenter le nombre de point d'injection sur les filtres du 1<sup>er</sup> étage en les passant à 8 par casiers – Veuillez modifier votre offre dans ce sens (offre de base et variante) ;

3- Pour la variante monétage, veuillez préciser comment sera réalisée la recirculation ;

4- Pour la variante monoétage, nous souhaitons qu'il soit mis en place une couche de sable fin sur la surface des filtres (épaisseur environ 10 cm) – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens ;

5 – Pour la variante monétage, nous souhaitons que le débitmètre mis en aval du psote soit mis en amont soit entre le dégrilleur et le poste avec un fonctionnement en gravitaire afin de pouvoir compter les effluents entrants et non le cumul avec la recirculation – Veuillez modifier votre offre dans ce sens.

### 2.7.5 – ISTEEP

1 – Votre offre prévoit trois pompes pour l'alimentation des filtres (une par casier) donc il n'y aura pas de débitmètre comme demandé dans le CCTP. Veuillez préciser comment seront faites les mesures de débits en entrée ;

2 – Nous souhaitons augmenter le nombre de point d'injection sur les filtres du 1<sup>er</sup> étage en les passant à 8 par casiers – Veuillez modifier votre offre dans ce sens ;

3-Veuillez préciser comment sera réalisée la recirculation et la mise en charge des bassins ;

### 2.7.6 – LACOMBE BONNET

1 – Dégrileur : votre prévoit un dégrilleur droit alors que le CCTP demandais un tamis à vis compacteur – Veuillez rectifier votre offre dans ce sens ;

2 – Est-ce que les surfaces des filtres annoncées dans votre mémoire sont les surfaces en fonds de filtre conformément aux exigences du CCTP ? ;

3 – Nous souhaitons augmenter le nombre de point d'injection sur les filtres du 1<sup>er</sup> étage en les passant à 8 par casiers – Veuillez modifier votre offre dans ce sens ;

4 – Le CCTP demandait la création de regard de mise en charge en sortie des filtres. Veuillez préciser votre offre sur ce point

### III- ANALYSE DES OFFRES APRES NEGOCIATION

#### 3.1- Offre du groupement EPUR NATURE/BENOI TP/AGROENVIRONNEMENT

##### 3.1.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 307 000,00 € HT. Cependant, EPUR NATURE propose plusieurs moins-values dont deux sont validées : suppression du regard de vannes et du débitmètre électromagnétique et automatisation de l'alternance de l'étage 1 (-10 874,41 € HT) et suppression du regard de vannes et et automatisation de l'alternance de l'étage 2 (-6 788,61 € HT). En intégrant ces mois deux moins-values, l'offre serait de 289 336,98 € HT.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
1- EPUR NATURE	289 336,98 €	100 x OMD/OPC	78,46

\* = « Offre la moins disante »

##### 3.1.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique qui (initialement 91/100) :

1- EPUR NATURE						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Très satisfaisant	5	5	4	20 points	20
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>29</b>		<b>100 points</b>	<b>95</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : mémoire technique complet et parfaitement conforme au cahier des charges						

### 3.2- Offre de SEVIGNE

#### 3.2.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 314 000,00 € HT pour l'offre de base et 227 000,00 € HT pour la variante.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
2- SEVIGNE - Offre de Base	318 850,00 €	100 x OMD/OPC	71,19
2- SEVIGNE - Variante	227 000,00 €	100 x OMD/OPC	100,00

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.2.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique qui (initialement 93/100 pour l'offre de base et de 82/100 pour la variante) :

<b>2-SEVIGNE - OFFRE DE BASE</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Très Satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Très satisfaisant	5	5	4	20 points	20
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>28</b>		<b>100 points</b>	<b>97</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : Très bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

<b>2-SEVIGNE - VARIANTE</b>						
<b>Critères de notation</b>	<b>Commentaires sur l'offre</b>	<b>Note maxi</b>	<b>Note du candidat</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Points maxi</b>	<b>Note du candidat</b>
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Moyennement satisfaisant	5	3	4	20 points	12
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>28</b>		<b>100 points</b>	<b>87</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques. La variante proposée avec un dimensionnement de 1,2 m <sup>2</sup> /EH est un peu sous-dimensionné. De plus, la variante propose présente une solution moins performante que système double étage mais permettra de respecter les objectifs de rejet.						

### 3.3- Offre de SERPE

#### 3.3.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 281 781,35 € HT pour l'offre de base et 250 705,95 € HT pour la variante.

SERPE a proposé dans cette négociation une deuxième variante qui ne peut être acceptée car elle aurait dû être proposée à la remise des offres.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
3 - SERPE - Offre de base	281 781,35 €	100 x OMD/OPC	80,56
3 - SERPE - Variante	250 705,95 €	100 x OMD/OPC	90,54

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.3.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique uniquement sur l'offre de base (initialement 91/100 pour l'offre de base) La note de la variante reste inchangée et elle est de 78/100 pour la variante :

3 - SERPE - Offre de base						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très Satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Très satisfaisant	5	5	4	20 points	20
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>29</b>		<b>100 points</b>	<b>95</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

### 3.4- Offre de SAUR

#### 3.4.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 287 500,00 € HT pour l'offre de base et 234 000,00 € HT pour la variante.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
4 - SAUR - Base	287 500,00 €	100 x OMD/OPC	78,96
4 - SAUR - Variante	234 000,00 €	100 x OMD/OPC	97,01

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.4.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique uniquement pour la variante (initialement de 87/100). La note pour l'offre de base reste identique et elle était de 100/100 :

<b>4 - SAUR - Variante</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Très satisfaisant	5	5	2	10 points	10
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Très satisfaisant	5	5	1	5 points	5
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>30</b>		<b>100 points</b>	<b>91</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique :</b> très bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques. Cependant, la variante proposée présente une solution moins performante bien que répondant aux objectifs de rejet.						

### 3.5- Offre de ISTEEP

#### 3.5.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 256 690,00 € HT pour l'offre de base.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
5 - ISTEEP	256 690,00 €	100 x OMD/OPC	88,43

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.5.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique (initialement 88/100) :

<b>5- ISTEEP</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Très satisfaisant	5	5	5	25 points	25
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Très satisfaisant	5	5	4	20 points	20
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Très satisfaisant	5	5	3	15 points	15
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>					<b>100 points</b>	<b>92</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique</b> : très bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

### 3.6- Offre de LACOMBE BONNET

#### 3.6.1 Analyse du critère prix

La nouvelle offre en tenant des demandes de la négociation est de 281 800,00 € HT pour l'offre de base.

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
6 - LACOMBE BONNET	281 800,00 €	100 x OMD/OPC	80,55

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.6.2 Analyse du critère technique

Les réponses apportées par le candidat ont permis de modifier la notation technique (initialement 76/100) :

<b>6- LACOMBE BONNET</b>						
Critères de notation	Commentaires sur l'offre	Note maxi	Note du candidat	Coefficient	Points maxi	Note du candidat
Méthode de travail mise en œuvre par le candidat pour répondre aux besoins du Maître d'ouvrage (appropriation du projet et de la problématique rencontrée)	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre l'organisation et les compétences en personnel proposés et les besoins du Maître d'ouvrage	Satisfaisant	5	4	5	25 points	20
Adéquation entre le choix du matériel proposé et les besoins du Maître d'ouvrage.	Satisfaisant	5	4	4	20 points	16
Notice justifiant le délai proposé par le candidat et sa méthodologie pour répondre au démarrage des travaux	Satisfaisant	5	4	3	15 points	12
Proposition pour inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de maîtrise des risques majeurs	Satisfaisant	5	4	2	10 points	8
Méthodologie mise en œuvre pour assurer une bonne communication avec l'ensemble des acteurs de l'opération	Satisfaisant	5	4	1	5 points	4
<b>Note globale (non pondérée)</b>			<b>24</b>		<b>100 points</b>	<b>80</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique :</b> bon mémoire technique adapté au chantier et à ses problématiques.						

### 3.7- Conclusion du maître d'œuvre

#### 3.7.1 Analyse critères prix

**OMD = 227 000,00 €**

Nom du candidat	Montant de l'offre en €HT	Formule de calcul utilisée	Note sur 100 points
<b>1- EPUR NATURE</b>	289 336,98 €	100 x OMD/OPC	78,46
2- SEVIGNE - Offre de Base	318 850,00 €	100 x OMD/OPC	71,19
2- SEVIGNE - Variante	227 000,00 €	100 x OMD/OPC	100,00
3 - SERPE - Offre de base	281 781,35 €	100 x OMD/OPC	80,56
3 - SERPE - Variante	250 705,95 €	100 x OMD/OPC	90,54
4 - SAUR - Base	287 500,00 €	100 x OMD/OPC	78,96
4 - SAUR - Variante	234 000,00 €	100 x OMD/OPC	97,01
5 - ISTEPP	256 690,00 €	100 x OMD/OPC	88,43
6 - LACOMBE BONNET	281 800,00 €	100 x OMD/OPC	80,55

\* = « Offre la moins disante »

#### 3.7.2. Analyse critère technique

Nom du candidat	Note sur 100 points	Note pondéré sur 60
<b>1- EPUR NATURE</b>	95,00	57,00
2- SEVIGNE - Offre de Base	97,00	58,20
2- SEVIGNE - Variante	87,00	52,20
3 - SERPE - Offre de base	95,00	57,00
3 - SERPE - Variante	78,00	46,80
4 - SAUR - Base	100,00	60,00
4 - SAUR - Variante	91,00	54,60
5 - ISTEPP	92,00	55,20
6 - LACOMBE BONNET	80,00	48,00

3.7.3. Analyse multi-critère

<b>Analyse multi-critères</b>						
Candidats	Note critère Valeur prix / 100 points	Note critère Valeur technique / 100 points	Pondération du critère prix : 40%	Pondération du critère technique : 60%	Note finale / 100 points	Classement
1- EPUR NATURE	78,46	95	31,38	57	88,38	6
2- SEVIGNE - Offre de Base	<b>71,19</b>	<b>97</b>	<b>28,48</b>	<b>58,2</b>	<b>86,68</b>	<b>7</b>
2- SEVIGNE - Variante	<b>100,00</b>	<b>87</b>	<b>40,00</b>	<b>52,2</b>	<b>92,20</b>	<b>2</b>
3 - SERPE - Offre de base	<b>80,56</b>	<b>95</b>	<b>32,22</b>	<b>57</b>	<b>89,22</b>	<b>5</b>
3 - SERPE - Variante	<b>90,54</b>	<b>78</b>	<b>36,22</b>	<b>46,8</b>	<b>83,02</b>	8
4 - SAUR - Base	<b>78,96</b>	<b>100</b>	<b>31,58</b>	<b>60</b>	<b>91,58</b>	3
<b>4 - SAUR - Variante</b>	<b>97,01</b>	<b>91</b>	<b>38,80</b>	<b>54,6</b>	<b>93,40</b>	1
5 - ISTEPP	<b>88,43</b>	<b>92</b>	<b>35,37</b>	<b>55,2</b>	<b>90,57</b>	4
6 - LACOMBE BONNET	<b>80,55</b>	<b>80</b>	<b>32,22</b>	<b>48</b>	<b>80,22</b>	9

A l'issue de l'analyse et du classement qui en résulte, l'entreprise SAUR - Variante possède le meilleur compromis technico économique au regard des critères de pondération énumérés dans le règlement de consultation des entreprises.

### 3.7.4. Proposition du maître d'œuvre

En vue de la réalisation du marché de travaux « Création de la station d'épuration du hameau de Coupiac », le maître d'œuvre propose au maître d'ouvrage de retenir l'entreprise suivante :

#### **Entreprises SAUR – Variante pour un montant de 234 000,00 € HT**

En effet, l'offre de cette entreprise propose le meilleur compromis technico-économique au regard des critères de pondération énumérés dans le règlement de consultation des entreprises.

Les garanties professionnelles et financières présentées par les candidats, de même que le délai d'exécution des travaux sont conformes aux résultats souhaités lors de la consultation des entreprises.

Les éléments techniques abordés par les entreprises ne permettent pas de relever d'anomalie évidente.

**Be.M.E.A. Ingénieurs Conseils**  
**Dressé à Montpellier, le 8 juillet 2016**  
**C.HUBICHE**

**SARL Be.M.E.A.**  
Ingénieurs Conseils  
7, rue de la Chapelle  
ZAC des Landes Basses  
34800 Clermont / Hérault  
Tél : 04 67 44 36 21